

Transformation numérique : comment l'État compte rattraper son retard

L'Etat a publié mercredi le plan de transformation numérique de ses services, qui prévoit notamment le lancement d'un "cloud" interne (informatique mutualisée) pour les données sensibles de l'Etat d'ici à la fin de l'année 2019.

Temps de lecture : minute

2 octobre 2019

La feuille de route, nommée Tech.gouv, fixe une série d'objectifs et un échéancier, pour pouvoir mesurer l'état d'avancement des travaux. "*Il s'agit de concevoir et mettre en oeuvre des projets numériques réalistes et utiles, en phase avec les attentes et les besoins des citoyens, des entreprises et des agents publics*", indique le directeur interministériel du numérique, Nadi Bou Hanna, dans un avant-propos.

Malgré son engouement pour les startups, la France figure légèrement en dessous de la moyenne européenne dans le classement publié tous les ans par la Commission européenne pour mesurer la performance numérique des Etats membres de l'UE (numérisation des services publics, connectivité, utilisation d'internet...). Selon cet indice DESI (indice relatif à l'économie et à la société numérique), la France figure au 15ème rang européen, loin derrière les pays les plus performants de l'Union européenne comme la Finlande, la Suède, les Pays-Bas ou le Danemark.

La feuille de route tech.gouv veut faire gagner cinq places à la France dans ce classement, pour qu'elle se place au 10ème rang. Elle prévoit par exemple que France Connect, la solution d'identité numérique publique,

parvienne à 25 millions d'utilisateurs en 2022. France Connect (12 millions d'utilisateurs actuellement) doit permettre de rivaliser avec les systèmes d'identification via les grands opérateurs américains comme Google ou Facebook, et éviter que ceux-ci ne s'imposent partout auprès du public.

La feuille de route prévoit également par exemple la création d'un "dossier numérique citoyen" au 1er trimestre 2020, qui permettra de donner à chacun "une vision à 360 degrés et en toute transparence" de ses relations avec les organismes publics.

Pour l'infrastructure informatique, outre le "cloud interne" réservé aux applications et aux données sensibles de l'Etat, tech.gouv prévoit la mise en place d'un "cloud dédié" avec un opérateur privé du secteur qui reste à désigner. Ce "cloud dédié" abritera les données de diverses administrations comme l'Education nationale, la justice ou Bercy, et devra ouvrir au premier trimestre 2021, selon la feuille de route.

Tech.gouv prévoit aussi des objectifs en matière de dématérialisation administrative et d'inclusion numérique. Elle prévoit aussi de stimuler et généraliser les "startups d'Etat" sur tout le territoire, et de créer une "brigade d'intervention numérique" nationale, des pompiers du numérique pour venir à la rescousse des projets publics en déroute.